

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

60984  
Recette

65370

Optique Autres

Matricule : 1987 Société : R.A.7

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ZNIBEN DOUNIENE D

Date de naissance : 9-1-50

Adresse : Bd de la Gde. reitime Ros. el menzah 3  
14000 Casab

Tél. : 06 61 34 02 18 Total des frais engagés : 1869,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Professeur Ahmed BENNIS  
Spécialiste des maladies cardiovaskulaires  
Rue KADHASS MAARIF  
CASABLANCA

Date de consultation : 11/02/2011

Nom et prénom du malade : GL KER LAFI Boudi Age: 64

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

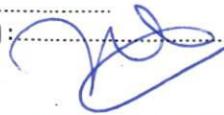
Nature de la maladie : HTA + ATI

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 11/02/2011

Signature de l'adhérent(e) : 



## BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/02/2021	Consultation		3000	Docteur Ahmed BEN HADJ IASS - Médecin Spécialiste des maladies cardiovasculaires

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	21/12/2011	1569,40

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$  \begin{array}{c c}  H & 25533412 \quad 21433552 \\  \hline  D & 00000000 \quad 00000000 \\  \hline  & 00000000 \quad 00000000 \\  B & 35533411 \quad 11433553  \end{array}  $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p><b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



## Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le : .....

CASA , Le 11/02/2021

Mme BOUCHRA EL KORTOBI

1) CARDENSIEL 2.5 MG BT/ 30 CP

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

2) KARDEGIC 75

1 à midi, au cours du repas, pendant 6 mois

3) TAHOR 20

1 le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

4) INEXIUM 20MG BT/14 CP

Prendre 1 comprimé le matin, avant le repas, pendant 1 mois

5) TAREG Comprime Pellicule à 80 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le soir, au cours du repas, pendant 6 mois

6) GLUCOPHAGE 1000 Comprime Pellicule à 1 g Bte 30 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin et le soir, pendant 6 mois

7) D-CURE FORTE

1 ampoule 100.000 Ue dans un verre de lait chaque 15 jours pendant deux mois

8) MAGMINE

1 le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

Centre pour l'Automobile et la Santé  
pédalage des maladies cardio-cérébrales  
98, Rue KADI LASS - MAARIF  
2436

6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238
6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238	6 118001 100859 Com C Cardensiel 2,5mg B30 PPV: 50,70 DH 7862160238
KARDEGIC 75MG SACHETS B30 P.P.V :30DH70 6 118000 061847				
LOT :20E012 PER :06 2022 6 118000 061847				

UT. AV. : 08 2023 103 40  
LOT N° : 1205353  
103,40

UT. AV. : 08 2023 103 40  
LOT N° : 1205353  
103,40

UT. AV. : 08 2023 103 40  
LOT N° : 1205353  
103,40

UT. AV. : 08 2023 103 40  
LOT N° : 1205353  
103,40

09366138/3



EL KORTOBI BOUCHRA

Né(e) le 18.01.1957

Age 64 ans

Sexe Féminin

Taille cm

Poids kg

Origine

PA 127/62 mmHg

Remarque

FC 78 /min

Intervalles

RR 768 ms

P 112 ms

PR 138 ms

QRS 86 ms

QT 360 ms

QTc 414 ms

(Bazett)

Axes

P 44 °

QRS 5 °

T -16 °

P (II) 0.11 mV

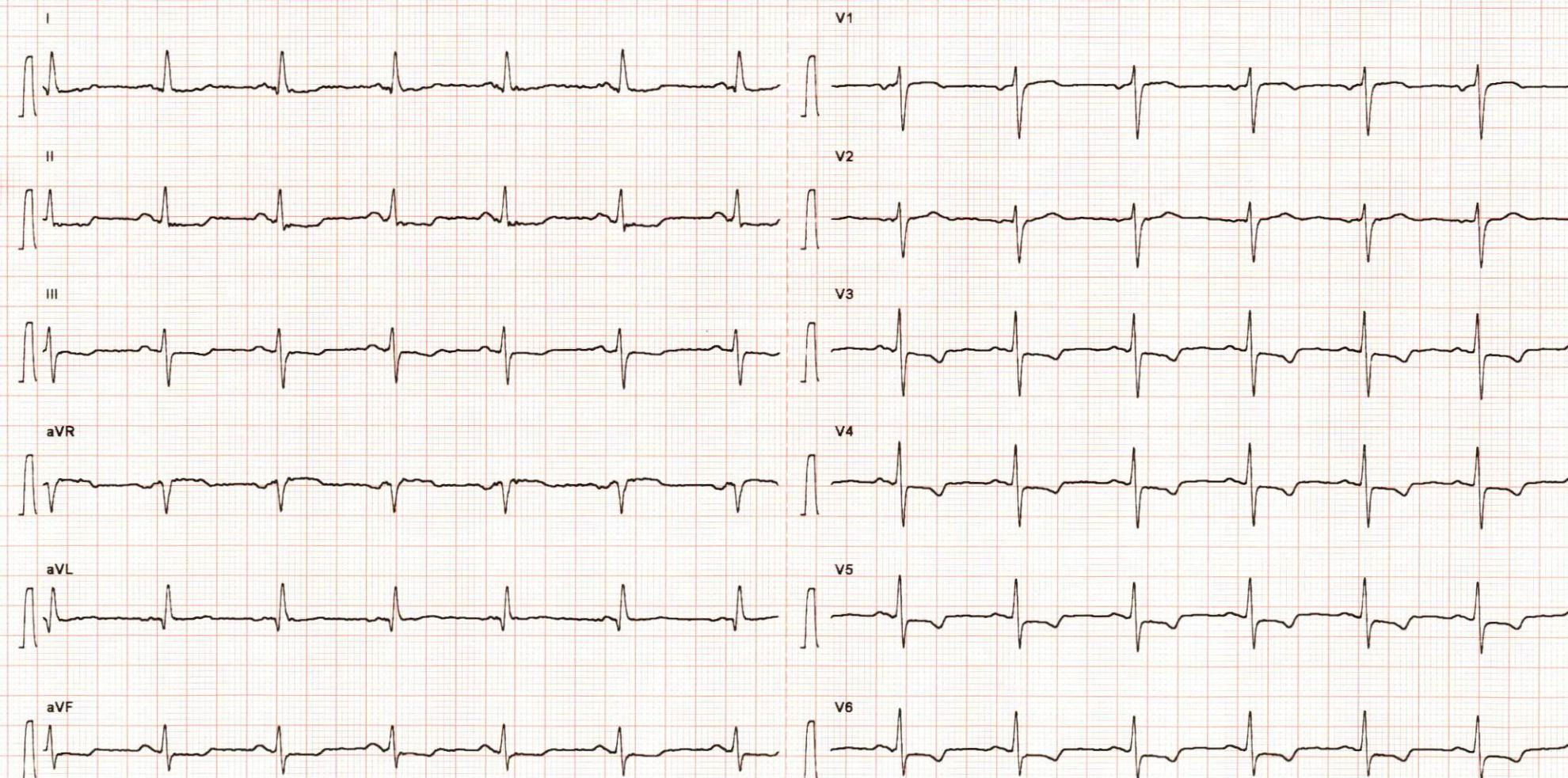
S (V1) -1.05 mV

R (V5) 0.77 mV

Sokol. 1.82 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ST & T SOUS-DECALES, POSSIBLE ISCHÉMIE-LESION, ANTEROLAT. OU SURCHARGE VENTRICULAIRE GAUCHE, INFÉROLAT. OU SURCHARGE VENTRICULAIRE GAUCHE, ANOMALIE DE T DANS DES DERIVATIONS ANTER.

RI6.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s

EL KORTOBI BOUCHRA

Né(e) le 18.01.1957

Age 64 ans

Sexe Féminin

Taille cm

Poids kg

Origine

PA 127/62 mmHg

Remarque

FC 76 /min

Axes

P 45 °

QRS 5 °

T -114 °

Intervalles

RR 787 ms

P 118 ms

PR 142 ms

QRS 86 ms

QT 360 ms

QTc 409 ms

(Bazett)

P (II) 0.11 mV

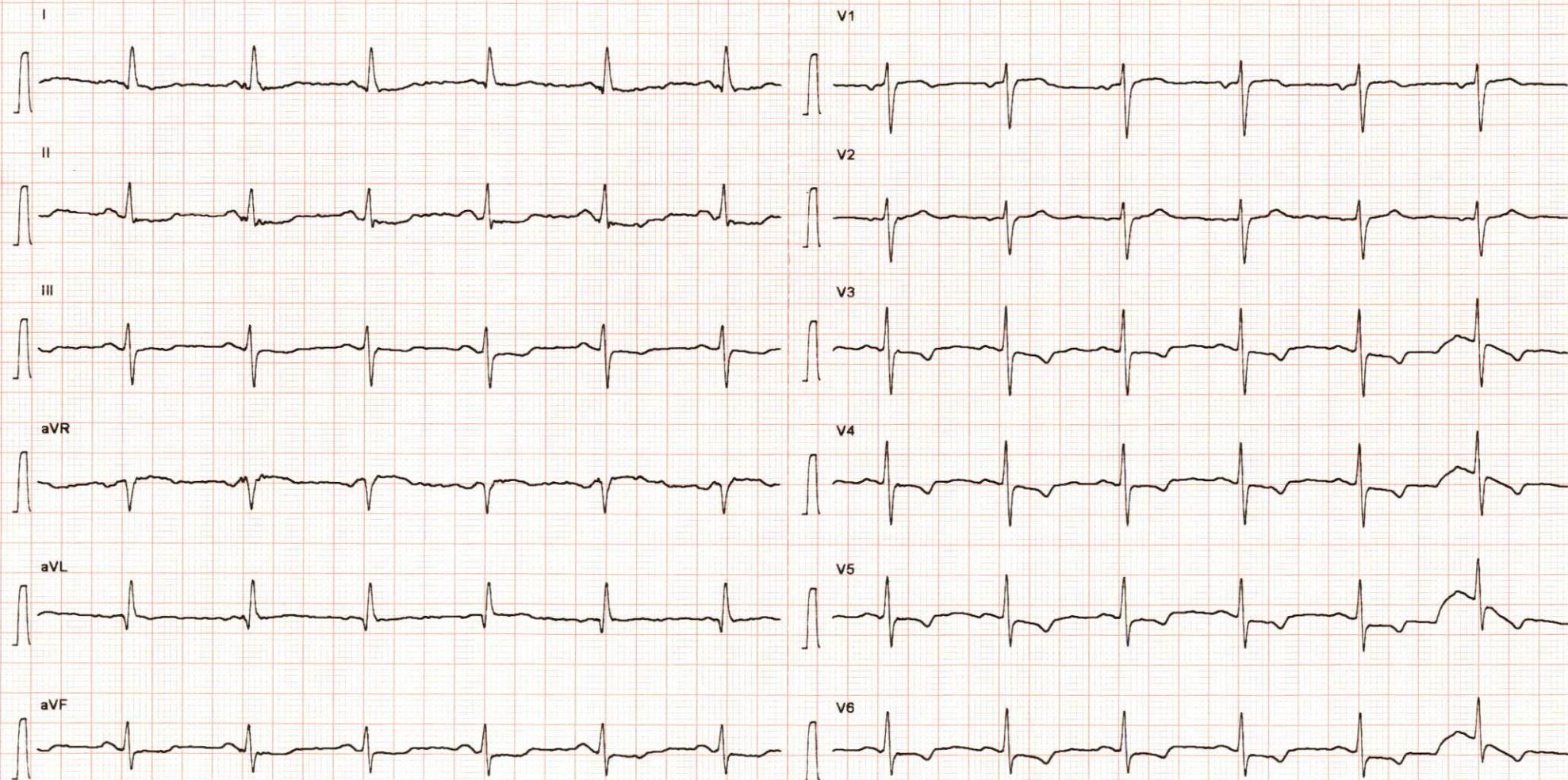
S (V1) -1.03 mV

R (V5) 0.80 mV

Sokol. 1.83 mV

Interprétation: RYTHME SINUSAL, ST & T SOUS-DECALES, POSSIBLE ISCHEMIE-LESION, ANTEROLAT. OU SURCHARGE VENTRICULAIRE GAUCHE, INFEROLAT. OU SURCHARGE VENTRICULAIRE GAUCHE, ANOMALIE DE T DANS DES DERIVATIONS ANTER.

R16.02 Rapport non confirmé



10 mm/mV 25 mm/s

10 mm/mV 25 mm/s